

A adresser à: Secrétariat de la Commission d'attribution des certifications de qualité pour les
 syndics
 Syndicat National des Propriétaires
 Madame D'Hauwers
 Rue du Lombard 76
 1000 Bruxelles

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION DE QUALITE POUR SYNDIC

Le soussigné :
Domicilié à :
N° IPI :

Pose, par la présente, sa candidature à l'obtention d'une certification de qualité délivrée par la Commission d'attribution des certifications de qualité.

Le soussigné déclare sur l'honneur souscrire intégralement et appliquer dans son activité à:

- la déontologie et les directives IPI
- la loi sur la copropriété du 30.06.1994
- les statuts des immeubles gérés par le soussigné
- le document « obligations concrètes à respecter par le syndic »

Il confirme donc avoir pris connaissance du contenu des textes cités et, pour autant que de besoin, y marque son accord.

Le soussigné joint à cette demande :

- relevé des associations de copropriétaires dans lesquelles le soussigné est actif en tant que syndic avec mention de leur adresse complète et de leur numéro d'entreprise
- modèle d'invitation à une assemblée générale
- copie d'un procès-verbal d'une assemblée générale
- modèle d'une lettre de prospection
- modèle d'un décompte de charges
- modèle de convention de syndic avec l'association des copropriétaires utilisé par le soussigné
- liste des associations de copropriétaires gérées par le soussigné (nom de la résidence et adresse)
- indication n° IPI

et verse le montant de 120 € sur le compte n° 210-0282804-04.

Date :
Signature :